



Vu pour être annexé à mon
arrêté en date de ce jour.

Grenoble, le 18 DEC. 2012

Pour le Préfet, par délégation
le Secrétaire Général

Frédéric PERISSAT

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ PCAS

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU

DOSSIER D'APPROBATION

Décembre 2012

*B – Les documents graphiques réglementaires
(articles 3-I-2° du décret n°2005-1130 du 7 septembre
2005)*



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ PCAS

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU

DOSSIER D'APPROBATION

Décembre 2012

B₁ – Zonage réglementaire (art. L515-16 I, 1er alinéa, du code de l'environnement) et périmètre d'exposition aux risques (art. L515-15 du code de l'environnement)



Direction départementale des territoires de l'isère,
service prévention des risques
Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes,
unité territoriale de l'isère

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIETE PCAS

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU

Dossier d'approbation
Décembre 2012

B1 - Zonage réglementaire et périmètre d'exposition aux risques

1/2000 en format A3

Légende

limites de parcelles



bâtiments



périmètre d'exposition aux risques



zonage réglementaire



zone d'interdiction stricte R



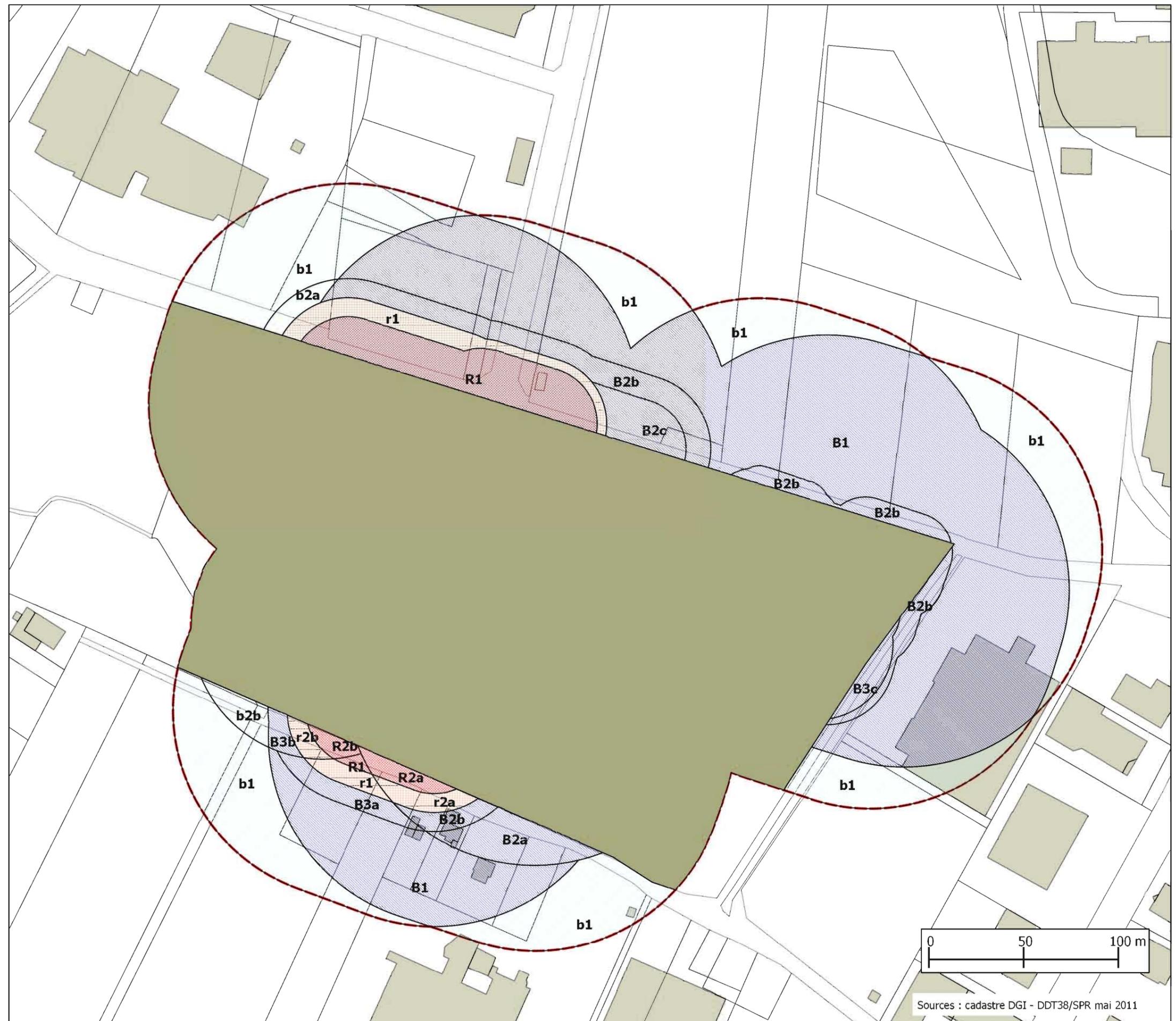
zone d'interdiction r



zone d'autorisation limitée B



zone d'autorisation sous conditions b





PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ PCAS

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU

DOSSIER D'APPROBATION

Décembre 2012

***B₂ – Zones soumises à interdictions ou prescriptions
relatives à la construction, l'utilisation ou l'exploitation
(art. L515-16 du code de l'environnement)***



Direction départementale des territoires de l'Isère,
service prévention des risques
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes,
unité territoriale de l'Isère

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIETE PCAS

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU

Dossier d'approbation
Décembre 2012

B2 - Zones soumises à interdiction ou prescriptions relatives à la construction, à l'utilisation et à l'exploitation

1/2000 en format A3



Légende

limites de parcelles



bâtiments



périmètre d'exposition aux risques



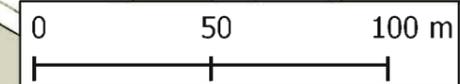
zonage réglementaire



zone grisée



zone de possibilité d'instauration du droit de préemption urbain



Sources : Cadastre DGI - DDT38/SPR Juillet 2011



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ PCAS

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU

DOSSIER D'APPROBATION

Décembre 2012

*B₃ – Zones d'instauration possible du droit à
délaissement (art. L515-16 du code de l'environnement)*

sans objet



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES (PPRT)

DE LA SOCIÉTÉ PCAS

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU

DOSSIER D'APPROBATION

Décembre 2012

*B₄ – Zones d'expropriation possible (art. L515-16 III du
code de l'environnement)*

sans objet